

Réactions de Jacques Miet au livre de Michel Dreyfus

Ce livre contient beaucoup de savoirs accumulés sur la coopération et le crédit coopératif. Cela est fort bienvenu et fort instructif sur un milieu qui est une partie conséquente des acteurs de la société civile.

Cela étant je crois profondément qu'il est dépourvu d'une certaine rigueur :celle que donne le commerce des chiffres; qu'il omet par trop de mettre en évidence des acteurs phares de cette aventure collective et contient vraiment beaucoup d'inexactitudes qui induisent fortement quelques fausses interprétations dommageables à une bonne compréhension et une pertinente appréciation des évolutions récentes de ce qui est d'abord une banque et doit être interrogée d'abord à ce titre .

Quelques exemples non exhaustifs :

1) Le Crédit Coopératif premier organisme financier intercoopératif est né en 1938 de par la volonté de l'état. Quoique cela soit advenu à la demande de deux familles coopératives les scop et les coop dont les outils bancaires propres étaient devenus inopérants en matière de financement moyen et long terme ou étaient en faillite c'est l' état qui est sans conteste à l'origine du CC avec sa caractéristique intercoopérative. L'accumulation primitive, son capital de départ, a été apporté par l'Etat. A cette époque donc l'Etat jugeait nécessaire et dans son rôle d'intervenir en créant un établissement semi public propre à la coopération non agricole. La comparaison avec 2013 ou c'est la BPI qui est censée rendre ce service doit faire réfléchir sur notre époque et l'attachement éventuel de l'économie sociale à ses spécificités .Banalisation

2) L'état en autorisant en 1969 la CCCC à créer la BFCC l'a fait pour solutionner la question du sort de la banque coopérative des SCOP née en 1893.Il est ainsi intervenu dans le processus de sauvetage d'une banque en situation d'échec et a permis la reprise de son effectif salarié. Quelques 40 personnes ont été intégrées dans un groupe relativement plus important. C'est ainsi que l'effectif de l'Union du Crédit Coopératif est passé de 161 fin 1968 et de 201 fin 1969 à 318 fin 1970 et 424 fin 1971. Ne pas insister sur cela c'est contribuer à cacher les difficultés de la coopération et le rôle de l'état puis le piège dans lequel il a été mis ou s'est mis. Ce sauvetage aux frais des contribuables a pris du temps (de 1972 à 1977). Les pertes à couvrir ont au final dépassés 7,5% des encours .C'était à l'époque le sinistre bancaire record de l'après guerre

Le cacher vient à mythifier la coopération et à ne pas révéler son incapacité de l'époque à gérer dans la durée des outils financiers mais aussi méconnaître et ne

pas rendre compte de l'énergie déployée par certains pour faire survivre le CC. (j Moreau et son staff...)

3) la 4C a été créée et s'est développée en concurrence et en alternative avec une solution Banque Populaire

C'est attesté :

en 1938 lors de la création cf documents Rec

en 1947 ou la sortie de la CCCC d'un ghetto coopératif sans grand avenir car non assez diversifié s'est faite aux dépens du rattachement du CMM à la chambre syndicale des BP (cf bdf)

en 1963 ou le commerce associé ne choisit pas la solution SCM/affilié aux BP mais la solution SOCOREC / CCCC .et donne ainsi au Crédit Coopératif un relais de développement essentiel.

en 1977-78 ou l'accord BP CCCC échoue devant la mauvaise volonté en particulier des cadres dirigeants du CC mais aussi probablement des directeurs des BP régionales. Ne pas le voir ni le dire cela rend difficile de rendre compte de la spécificité des pratiques du CC de l'époque.

4) Le rôle du CMM dans le développement voire la pérennité du CC est mal évalué voire ignoré faute d'une suffisante attention aux chiffres. Dès lors la signification de la séparation de 2002 d'avec le CMM n'est pas lisible.

5) Maurice Durand (Imcarvau) ne prend la présidence de la banque coopérative qu'en juillet 1968 et non pas en 1965 et ce après un événement fortuit, l'assassinat du président Laroche par ailleurs président d'ETCM. ETCM coûtera en définitive plus de 70 millions de francs au Crédit Coopératif et aux contribuables. Ne pas prêter attention à cette date c'est camoufler combien la banque coopérative était un instrument aux mains de quelques SCOP du bâtiment ainsi que le rôle revigorant qu'a joué une nouvelle génération d'utopistes dans la renaissance de la confédération d'après guerre. Pour faire caricature ils émanaient d'autres familles de pensée que la franc maçonnerie (Imcarvau est une création d'ex boys scouts). De plus ne pas prêter attention aux chiffres et aux dates c'est s'empêcher de percevoir la responsabilité de certains cadres de la CCCC dans la montée des encours douteux de cette époque.

6) Ne pas prêter attention aux sinistres qu'a connus le CC c'est empêcher une bonne compréhension du rôle d'une banque de mouvement. Omettre de mettre en relation les administrateurs Robert Bouchard , Antoni, Laroche, Le goasguen Basurco, Kerinec ,Veverka et les dossiers sinistrés associés : coopération et

famille ,UNA ,EGCB , ETCM , Pêcheurs de France , Coop ou seulement des grands clients tels que le flamboyant Mionne CMF /SOACO c'est s'empêcher de rendre compte des éléments déterminants de la vie et ou de la survie de la CCCC

7) la CCCC est passé d'un statut d'établissement de prêt à celui d'une banque universelle .Les acteurs de cette révolution culturelle et les moyens qu'ils ont mis en œuvre pour ce faire sont à ne pas oublier. Les 4 étapes parcourues : banque de crédit, banque de collecte, banque de flux, banque de services facturés permettent d'illustrer l'histoire d'une industrie : « la banque du 20 ème siècle » et de rendre compte du rôle déterminant que certains métiers et collaborateurs du groupe ont joué dans cette évolution. Trop de noms sont absents je pense en particulier au rôle déterminant des Durand Cauvin Valat Sachs...Pour ma part je crois qu'il faut citer au moins une centaine de noms de collaborateurs et clients sociétaires du CC pour rendre compte des spécificités du groupe. Leur absence et la non mise en évidence de la fidélité des collaborateurs du CC à leur employeur rend illisible les processus qui ont permis au CC de contribuer au financement des utopies maîtrisées en innovant dans la durée.

En définitive cet ouvrage ne permet pas de constater que ce ne sont pas les utopies qui coûtent cher mais leurs formes vieilles voire embourgeoisées. A ce propos les analyses d'Albert Meister dont Michel Dreyfus parle avec bonheur sur le dépérissement des organisations au service d'utopies peuvent être complétées voire appuyées par l'histoire chiffrée du CC. Pour ma part j'ai entrepris d'écrire une histoire du Crédit Coopératif (1938/ 2008). Au vu de mon expérience vécue de banquier je crois après lecture assidue des nombreux apports de l'ouvrage de Michel Dreyfus ce livre toujours aussi nécessaire.

Jacques Miet